

Regards

SUR LANDRAIS

Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards

SUR LANDRAIS



Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, je vous adresse tous nos vœux pour cette nouvelle année 2014. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Landraisiens, la municipalité est heureuse de les accueillir, tout particulièrement Bruno et Fabrice Etourneau qui viennent de reprendre le bar-épicerie. Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur projet.

Avec l'année 2013, la CdC Plaine d'Aunis s'en est allée. Désormais, nous parlerons de la CdC **Aunis Sud** qui regroupe 27 communes, 30000 habitants. Les 50 délégués communautaires, dont je fais partie, ont procédé à la mise en place de cette nouvelle entité. Guy Beugnon en assure la présidence et Christian Brunier la 1^{re} vice-présidence pour trois mois, car après les élections municipales de mars, il faudra à nouveau élire un président et des vices-présidents.

Ce qui change pour nous, Landraisiens : tout d'abord, des trois délégués communautaires que nous étions jusqu'à fin décembre, il n'en reste qu'un seul, le maire. Nous savons aussi que certaines actions ne seront plus prises en charge comme le balayage des rues, le nettoyage des avaloirs, la tonte de l'aire naturelle de loisirs, le prêt de la nacelle et l'élagage de nos haies. Cette charge supplémentaire sur notre budget communal sera de l'ordre de 4 000€. Mais laissons le temps de la mise en place de cette nouvelle CdC et, puisque nous formulons nos vœux, espérons qu'à l'avenir la CdC Aunis Sud apporte toujours autant de services aux communes et à ses habitants, comme c'était le cas avec la CdC Plaine d'Aunis.

Le SIVOS, Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire a été créé il y a maintenant 7 ans pour gérer, avec nos collègues et amis du Thou, le fonctionnement des écoles (regroupement pédagogique intercommunal depuis 1991). Les 320 élèves sont répartis dans 12 classes : 7 en élémentaire et 5 en maternelle. Comme pratiquement toutes les communes, la réforme des rythmes scolaires nous inquiète tant par sa mise en place que par son coût financier. C'est pour

cela que nous avons décidé de la reporter à la rentrée de septembre 2014 afin de mieux nous y préparer. Après plusieurs réunions, avec les enseignants et l'association de parents d'élèves, nous avons décidé d'un fonctionnement «par défaut» puisqu'il faut bien appliquer la loi, mais qui nous laisse très interrogatifs quant au bien-être des enfants. Nous avons choisi de déléguer l'organisation des temps d'activités péri-éducatives à l'association Vacances Loisirs Le Thou-Landrais, très compétente en ce domaine.

Les travaux sur la commune : en ce qui concerne l'enfouissement du réseau, cela fait plus de trois ans que nous avons sollicité le SDEER et, fin août, nous avons enfin reçu les devis. Maintenant, la commune doit décider du lancement des travaux. Nous allons en discuter lors de l'élaboration du prochain budget : nous devons trouver 125 000 €, c'est ce qui resterait à la charge de la commune. Cela va être compliqué, je ne vous le cache pas, car nous savons que les dotations de l'Etat pour 2014 et 2015 sont programmées à la baisse, et pour ma part, je ne souhaite pas une augmentation des taxes communales.

En 2013, nous avons décidé de regrouper et de mettre aux normes l'agence postale et la mairie. Ces travaux sont dans la continuité de ceux entrepris depuis une dizaine d'années. Nous avons obtenu pour ces travaux des subventions de l'Etat, de la Région, du Département ainsi que de la CdC Plaine d'Aunis à hauteur de 80 %.

Merci à l'équipe municipale du travail effectué ces six dernières années. Merci à tous les bénévoles de nos associations landraisiennes. Un grand merci à Philippe Niord pour sa participation à la décoration de la façade de la mairie, bravo l'artiste !

Bonne et heureuse année 2014 à tous, avec beaucoup de bonheur pour vous, votre famille et vos proches.

Très cordialement,
Votre maire, **Francis Menant**



MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : mairie-landrais@smic17.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

(possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)

Vous désirez rencontrer vos élus :

Francis Menant, maire

Patrice Gegaden, 1^{er} adjoint

Prenez rendez-vous à la mairie.



Principales décisions



Le registre des délibérations est consultable en mairie.

Séance du 12 novembre 2013

❖ ELECTION DES CONSEILLERS REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DE LA CDC AUNIS SUD

M. le Maire expose à l'Assemblée que le Conseil municipal doit procéder à l'élection au scrutin secret d'un conseiller titulaire et d'un conseiller suppléant, à la majorité absolue aux 1^{er} et 2^e tour, et à la majorité relative au 3^e tour.

Francis MENANT se déclare candidat pour être conseiller titulaire.

Patrice GEGADEN se déclare candidat pour être conseiller suppléant.

Election du conseiller titulaire

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	13
Nbre de bulletins dans l'urne	13
Nbre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	8

Francis MENANT, ayant obtenu la majorité absolue des voix avec 13 voix, est proclamé élu au 1^{er} tour.

Election du conseiller suppléant

Au 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	13
Nbre de bulletins dans l'urne	13
Nbre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	8

Patrice GEGADEN, ayant obtenu la majorité absolue des voix avec 13 voix, est proclamé élu au 1^{er} tour.

❖ BAIL A FERME

En 2008, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer un bail à ferme pour une durée de 9 ans avec Emmanuel BRAUD concernant des parcelles situées « Fief de Bellevue » cadastrées ZD 89 (30 ares) et ZD 90 (33 a 90), classées en catégorie 2 terres cultivées.

L'indice de fermage est revu chaque année à compter du 15 septembre selon une valeur locative en euro/hectare.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe le fermage pour la période du 15 septembre 2013 et jusqu'au 14 septembre 2014 selon un indice précisé par arrêté préfectoral n°13- 2357 du 23/19/2013 : 85,63 €.

❖ BAIL A FERME

Par délibération en date du 10 octobre 2002, le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer un bail à ferme pour une durée de 9 ans avec Samuel CAILLON concernant des parcelles cadastrées section D 217 (40A65) et D (222 45a05) au lieu-dit « La Petite Bourgne » classées en catégorie 2, près non cultivés.

Ce bail étant arrivé à terme en 2011, le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer un nouveau bail à ferme pour une durée de 9 ans avec Samuel CAILLON.

L'indice de fermage est revu chaque année au 15 septembre selon une valeur locative en euro/hectare.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe le fermage pour la période du 15 septembre 2013 et jusqu'au 14 septembre 2014 selon un indice précisé par arrêté préfectoral n°13-2357 du 23/09/2013 : 102,12 €.

❖ REVISION DU LOYER ONCFS

Un contrat de location (à usage professionnel) a été consenti entre la commune de Landrais et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) à compter du 1^{er} novembre 2002 pour l'occupation de l'étage de la mairie et d'un garage sis place de la Mairie.

Il est révisable annuellement à la date anniversaire du bail en fonction des variations de l'indice de construction INSEE. A compter du 1^{er} novembre 2013, le loyer trimestriel est fixé à 2 087,84 € payables à terme échu.

Les charges annuelles ont été arrêtées à la somme de 1 584 €, soit 396 € par trimestre.

Séance du 9 décembre 2013

❖ VENTE DE LA PARCELLE B 782

Annule et remplace la délibération du Conseil municipal en date du 04/02/2013 : « Echange de parcelles au Fief de Péré ».

Deniser GUICHARD, concernée, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de vendre la parcelle cadastrée section B 782, sise au Fief de Péré, à Landrais d'une contenance de 11a 50, classée en « vigne » à Julien GUICHARD, domicilié à MONTREUIL (93), 81 rue de Molière. Le prix de vente a été arrêté à 5 000 € l'hectare, soit 575 €.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à établir un acte administratif et à le signer ainsi que toutes les pièces relatives à cette vente.

❖ AVENANT A LA DELIBERATION DU 3 AVRIL 1996

ET A L'ARRETE DU 22 AVRIL 1996

Par délibération en date du 03/04/1996 et par arrêté en date du 22/04/1996 a été instituée une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la loca-

tion de la salle des fêtes.

Le budget annexe du camping ayant été supprimé par délibération du 30/01/2012, M. le Maire précise qu'un avenant doit notifier que s'ajouteront les produits de la location du bâtiment camping.

L'arrêté instituant cette régie en date du 22/04/1996 sera précisé dans son article 1. De même, l'article 3 fixant le montant maximum de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver est modifié en euros, soit 5 000 F, en 762 €. Les Conseillers approuvent ces modifications et autorisent M. le Maire à signer l'avenant.

❖ AVENANT A LA DELIBERATION DU 10 AVRIL 1997

ET A L'ARRETE DU 15 AVRIL 1997

Par délibération en date du 10/04/1997 et par arrêté en date du 15/04/1997 a été instituée une régie de recettes pour l'encaissement des droits du camping sur l'Aire Naturelle de Loisirs.

Par délibération en date du 14 mai 2012, le Conseil municipal a décidé de supprimer la vente de glaçons, plaques de glace et bouteilles d'eau au camping.

Il convient donc, par un avenant, de modifier l'article 8 de la délibération et de l'arrêté comme suit : « Les recouvrements des produits seront effectués contre délivrance de quittance pour les droits du camping. »

De même, l'article 3 fixant le montant maximum de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver est modifié en euros, soit 10 000 F, en 1525 €. Les Conseillers approuvent ces modifications et autorisent M. le Maire à signer l'avenant.

❖ INFORMATIONS SUR L'INTERCOMMUNALITE AUNIS SUD

M. le Maire informe les Conseillers qu'il a participé à une réunion qui a permis d'aborder les points concernant le CIAS, le PEL, la thématique enfance, jeunesse, famille.

Le suivi au niveau social sera fait par une personne détachée par la nouvelle CdC. La Banque alimentaire sera maintenue à Aigrefeuille.

Il a été abordé aussi le devenir des agents des 2 CdC actuelles, soit 80 personnes (beaucoup de temps partiels) une partie des salariés part sur la CdA de La Rochelle.

Pour la technique, les ateliers restent à Aigrefeuille dans les locaux construits récemment. Il y aura uniquement une annexe à Surgères.



Principales décisions (suite)

Ne seront plus pris en charge par la nouvelle CdC :

- le balayage des rues, le nettoyage des avaloirs, la tonte, l'élagage et l'utilisation de la nacelle.

M. le Maire précise que les communes du canton d'Aigrefeuille vont se regrouper pour négocier ensemble avec la même entreprise pour l'élagage et le nettoyage des avaloirs.

La trésorerie de rattachement sera celle de Surgères, Mme RADY, trésorière à Aigrefeuille, remplacera le trésorier de Surgères.

En attendant les élections d'avril, MM. BEUGNON et BRUNIER assureront la présidence.

Les vice-présidents garderont leurs compétences jusqu'aux élections.

Une nouvelle réunion de travail est prévue mardi 17 décembre 2013.

❖ INFORMATIONS SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires étant prévue pour septembre 2014, un accord a été convenu avec les enseignants et les parents d'élèves :

Ils s'appliqueront un jour sur deux entre la maternelle et l'élémentaire (1h30 au lieu de ¾ heure tous les jours).

Cette journée-là, l'école s'arrêtera à 15 h 20 et les activités se dérouleront jusqu'à l'heure du car.

Les activités fonctionneront par cycle entre chaque vacances (cirque, escrime.... différentes activités seront proposées).

Les intervenants seront suivis par VLTL. (le SIVOS va déléguer à l'association VLTL). Il en coûtera 150 € par an et par enfant (320 élèves).

A l'heure actuelle, le coût serait financé, car l'Etat s'est engagé à financer 50 € par an et par enfant, idem pour la CAF et la CdC Aunis Sud (ceci pendant 2 ans).

Il faut rappeler que ces activités ne sont pas obligatoires. Les parents pourront venir chercher leurs enfants dès la fin de l'école, soit 15 h 20.

Cette réforme semble inadaptée pour les enfants de maternelle. Trop de fatigue due à l'augmentation du temps passé en collectivité.

❖ NOEL DES ENFANTS

Une boum est organisée pour les 9 à 13 ans le samedi 14 décembre et un spectacle avec l'arrivée du père Noël est prévu le dimanche 15 décembre pour les plus petits (Compagnie Juste Nez).

Les Conseillers qui le souhaitent sont invités à participer à l'organisation de ces deux manifestations.

❖ VIREMENT DE CREDITS

M. le Maire informe les Conseillers qu'il est nécessaire de procéder à un virement de crédits en investissement :

Du 21318 (opération 1039) : - 47,00 €
Au 16878 : + 47,00 €

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des chiffres, accepte ce virement de crédits.

❖ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mme MOUR-GASREL signale qu'un habitant de Fondouce se plaint d'un chien divaguant régulièrement. Un courrier sera adressé au propriétaire.

Mme GUICHARD demande s'il est possible de faire un caisson pour l'entassement des sacs jaunes aux Granges comme à Chaban.

M. MOINARD informe qu'il semblerait que certains arbres plantés le long de l'impasse du Levant aux Granges aient été arrachés.

Il constate toujours de mauvaises odeurs provenant de la plate-forme de Chambon (plus ou moins fortes selon les vents).

M. le Maire précise que les frênes plantés (aux Cordons) et qui n'ont pas pris (à peu près une centaine) vont être remplacés par les Pépinières du Ruisseau. La séance étant levée, M. le Maire donne la parole à Jean-Michel MAUL.

M. MAUL tenait juste à se présenter, il habite « Les Egaux » et possède des chambres d'hôtes. Il dit qu'il est venu pour voir comment se passe une séance de Conseil municipal.



Le registre des délibérations est consultable en mairie.

Etat civil 2013

Naissances

Marc-Antoine, né le 16 janvier
Simon, né le 21 janvier
Louna, née le 8 mars
Enao, né le 28 mars
Ilona, née le 28 mars
Chrystal, née le 10 mai
Lorenzo, né le 22 mai
Mathis, né le 8 juin
Lena, née le 12 juin
Hugo, né le 18 juin
Nahëlla, née le 2 juillet
Jules, né le 27 juillet
Mila, née le 16 octobre

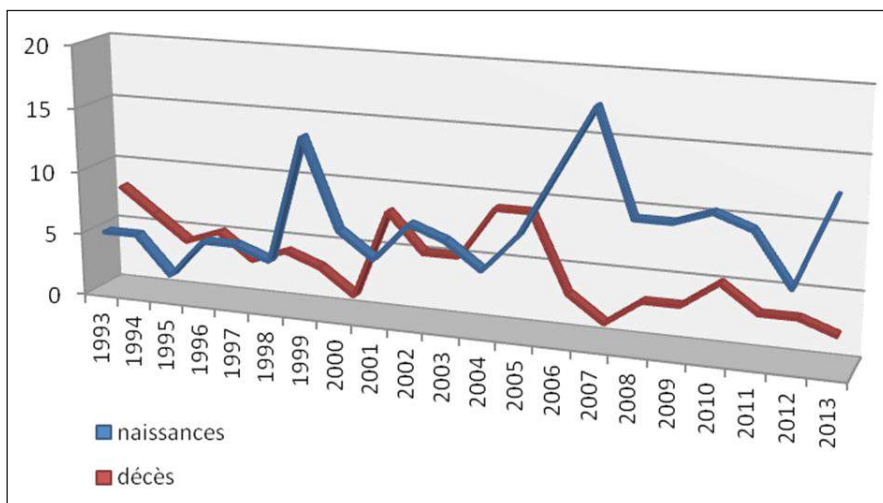
Mariages

Franck et Nathalie, le 9 mars
Christophe et Valérie, le 13 juillet
David et Mathias, le 9 novembre

Décès

Henri LARAVE, le 8 mai
Claudette BARBIN, le 27 septembre

Evolution des naissances et décès en 20 ans



TNT

Depuis le 21 janvier dernier, vous pouvez accéder à 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT : HD 1, Chérie 25, L'Equipe 21, 6ter, RMC Découverte et Numéro 23.

Seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition peuvent recevoir ces nouvelles chaînes : il suffit d'effectuer une recherche automatique et une mémorisation des chaînes à l'aide de leur télécommande.

En cas de difficulté, contacter l'Agence nationale des fréquences (ANFR) :

0970 818 818

ou www.recevoirlatnt.fr

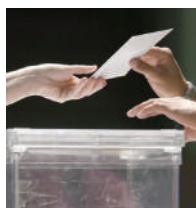


Carte d'identité

De 10 à 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) **délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014** à des personnes majeures.
 - Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) **délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013** à des personnes majeures. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
- ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.



23 et 30 mars 2014

Elections municipales

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire vos conseillers municipaux pour un mandat de 6 ans. Les conseillers municipaux élisent le maire et les adjoints et gèrent les affaires de la commune.

Vous pourrez voter si vous avez plus de 18 ans au 23 mars 2014, si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune et si vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, il est toujours possible de barrer des candidats et de panacher les diverses listes. Cependant, il ne sera plus possible de voter pour une personne n'ayant pas déclaré sa candidature.

Changement important : il est désormais obligatoire, quelque soit la taille de la commune, de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Titres permettant aux électeurs de justifier de leur identité :

- carte nationale d'identité ou passeport (même périmés)
- carte Vitale avec photographie
- permis de conduire
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie

- permis de chasser avec photographie
- carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

A l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, le titre présenté devra être en cours de validité.

Elections municipales - Candidats

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont **désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature** à la préfecture ou à la sous-préfecture.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 h.

Un guide indiquant la marche à suivre est disponible sur le site internet du ministère de l'intérieur :

www.interieur.gouv.fr/elections/etre-candidat



Commission Environnement et Cadre de vie

Auprès de mon arbre...

Le **vieil arbre de la cour de l'ancienne école**, bien connu de tous les Landraisiens qui ont autrefois joué aux billes entre ses racines pendant les récréations, a dû être abattu au début du mois de décembre. Cette décision n'a pas été prise de gaité de cœur, mais la sécurité de tous les usagers de cette cour - enfants de la garderie, usagers de la bibliothèque ou de la salle des associations... - était en jeu : le tronc de cet arbre vénérable était devenu complètement creux et menaçait de s'effondrer...

Il sera bien entendu remplacé dans les plus courts délais, mais il nous faudra faire preuve de beaucoup de patience avant de pouvoir profiter à nouveau d'une ombre comparable...

Les travaux d'**aménagement de la place de la Mairie** n'ont pas pu s'effectuer comme prévu au mois de novembre, du fait du retard pris par l'entreprise de rénovation de la façade de la mairie.

Nous espérons à présent pouvoir les mener à bien en début d'année, en espérant des conditions climatiques favorables.



Divagation des chiens

Des plaintes sont régulièrement reçues en mairie concernant des chiens hors de la surveillance active de leur maître, et qui posent des problèmes de sécurité des personnes ou des biens (agression d'autres animaux familiers, par exemple).

Pour rappel : **il est strictement interdit de laisser divaguer son chien dans l'espace public (Art. L.211-22 du Code rural)**. A ce titre un chien est considéré comme divaguant :

- Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.
 - Lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappeler.
 - Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100m.
 - Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct.
- L'article L.211-22 du Code Rural stipule que le maire prend toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens sur le territoire de la commune.

Les articles L.211-25 et L.211-26 du même code prescrivent que les chiens errants seront conduits à la fourrière, où ils seront gardés pendant les délais fixés.

La répression de la divagation a pour but de prévenir les dommages matériels ou humains que pourraient causer des chiens laissés sans surveillance. Tout dommage causé est à la charge de la personne qui détient la garde de l'animal divaguant. Il sera également à la charge du propriétaire de palier toutes les dépenses liées à la « récupération » de l'animal, sa mise en fourrière, son transport, etc.

A chacun d'entre nous de se comporter en propriétaire responsable de son animal. Cette responsabilité inclut également le respect des règles d'hygiène et de propreté collectives en ramassant les déjections. Posséder un animal domestique est un choix personnel qui implique certaines contraintes, rien ne nous autorise à en imposer les nuisances à autrui.

SMICTOM

Collecte des sacs jaunes

En raison de la modification des Communautés de Communes, la collecte des emballages (sacs jaunes) sur notre commune se fait depuis le 1^{er} janvier 2014 le **jeudi à partir de 6 h**.

Les sacs sont à sortir la veille.

La collecte des ordures ménagères (sacs noirs) reste inchangée.

A noter : si vos sacs n'ont pas été collectés (déposés un mauvais jour ou après le passage du camion), ne les laissez pas sortis sur la voie publique jusqu'au prochain ramassage ! Entre les coups de vent et les coups de dents (des chiens...), la décoration de notre village est garantie !

VALS
AUNIS





Bibliothèque municipale

Jusqu'en décembre 2013, la bibliothèque de Landrais était en réseau avec 13 bibliothèques de la Communauté de Communes Plaine d'Aunis. Janvier 2014, celle-ci n'existe plus.

Landrais fait partie maintenant de la **Communauté de Communes Aunis Sud**. Seules 4 bibliothèques de l'ancien réseau rejoignent cette nouvelle CdC : Le Thou, Forges, Bouhet et Landrais. Les autres intègrent la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Il n'existe pas encore de réseau inter bibliothèques. Tout est à faire. Une première réunion a eu lieu le **25 novembre 2013** à la CdC de Surgères, animée par Amandine Naud, salariée de la CdC Plaine d'Aunis, et Catherine Desprez, vice-présidente en charge de la culture à la CdC de Surgères. Des visites de bibliothèque sont prévues, au début de l'année 2014.

Le **3 décembre 2013** avait donc lieu notre dernière réunion de réseau dans la salle des fêtes de Landrais, autour d'un repas partagé par tous les bénévoles des bibliothèques.

A cette occasion, nous avons remercié chaleureusement **Florence Deméziq**, assistante territoriale de conservation du patrimoine et des bibliothèques, et salariée de la CdC Plaine d'Aunis, pour avoir informatisé les bibliothèques, pour nous avoir patiemment conseillés et aidés, pour avoir animé et fait vivre le réseau, pour avoir supervisé le rallye policier depuis sa création, bref pour nous avoir accompagnés toutes ces années.



Collectif de Bénévoles

Une nouvelle année à la bibliothèque municipale



Landrais

Les bénévoles,
**Josiane, Denise, Nathalie, Jocelyne,
Louise, Nicole, Sandrine, Laurence,
Roselyne, Bénédicte, Martine,
Guy, et Jean-Pierre,**

souhaitent aux lecteurs
une année riche en lectures
et les attendent à la bibliothèque :

Mercredi : 10 h - 11 h 30
16 h - 17 h 30

Vendredi : 17 h - 19 h

Samedi : 10 h - 12 h

ainsi que les **bébés lecteurs**
le vendredi de 10 h à 12 h

tous les 15 jours



Nous espérons que vous viendrez
nombreux à notre assemblée générale
le **30 janvier 2014** à 20 h 30,
dans la bibliothèque de Landrais

**Bonne Année
2014**



Repas des Aînés

Un agréable après-midi

Le repas des aînés a été organisé le samedi 23 novembre dans la salle des fêtes de Landrais. C'est chaque année **l'occasion de se retrouver** et de passer ensemble un agréable après-midi. Le repas a été très apprécié, et un spectacle patoisant en a brillamment assuré l'animation.



Travaux

La mairie a fait peau neuve



Les travaux à la mairie sont pratiquement terminés. A l'intérieur, deux nouveaux guichets pour l'accueil du public dans une même pièce, un pour la mairie et l'autre pour l'agence postale. Nous avons aussi décidé d'isoler la façade par l'extérieur. Tous ces travaux n'ont pu se réaliser que grâce à la participation financière de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Communauté de Communes Plaine d'Aunis.

Un grand merci à **Philippe Niord** pour sa participation à la décoration de la façade de la mairie (deux fenêtres en trompe-l'œil), bravo l'artiste !





Association des Parents d'Elèves

Besoin de volontaires !

L'association des parents d'élèves du Thou et de Landrais vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à tous et toutes, parents et enfants des deux communes.

2013 a eu son lot de projets : en cette fin d'année, nous étions présents lors des **marchés de Noël** organisés par l'école élémentaire, et pouvons nous réjouir de la participation des familles car nous avons mis en bouteille et vendu près de **700 litres de jus de pomme** ! Les bénéfices seront reversés aux écoles maternelle et primaire.

2014 nous attend avec des questions qui nous animent comme celle notamment des **nouveaux rythmes scolaires** en cours d'élaboration, mais aussi des rendez-vous festifs à venir : le **carnaval** prévu le dimanche 16 février et la marche au printemps.

L'APE a toujours un rôle de représentation des parents, et si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez nous contacter : apelethoulandrais@gmail.com.

Nos réunions mensuelles sont ouvertes à tous les parents qui souhaitent participer aux débats, nous aider à organiser les différentes manifestations, se retrouver pour partager des moments de convivialité.

Nous avons besoin de volontaires pour faire vivre l'association, alors à bientôt !

Voici les nouveaux membres du bureau :

- Nathalie Charrié, présidente
- Catherine Legros, vice-présidente
- Sophie Goin, trésorière
- Flora Tsame, trésorière adjointe
- Florence Izore, secrétaire
- Jeanne Marie Lafitte, secrétaire adjointe

SIVOS

Le point sur les travaux

Les travaux de rénovation de l'école élémentaire sont en bonne voie : tous les convecteurs ont été changés pour des **radiants** plus performants et plus économiques.

Le remplacement des tubes néons par des éclairages **LED** est en cours. Les enseignants dont la classe est déjà passée à l'éclairage LED ont noté une réelle amélioration du confort visuel et de la qualité de la luminosité.

Le **local de travail** pour l'ATSEM de la classe maternelle Grande Section, côté Centre d'Accueil de Loisirs est terminé.

Reste à réaliser l'isolation de toiture, pour un bilan énergétique des bâtiments scolaires nettement amélioré...

Ecoles

En photos...

Les CM2 en classe de montagne à Lamoura (Jura)



Le Cycle 2 chantent Noël à Landrais



Marché et chants de Noël du Cycle 3 au Thou



Le Père Noël a apporté des vélos aux enfants de la Maternelle



Le nouveau cœur du village «Chez SEB»



BRUNO & FABRICE

SONT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

Dimanche, lundi, mercredi et jeudi

de 7 h 30 à 22 h (fermé le mardi)

Week-end : vendredi de 7 h 30 à minuit

et samedi de 7 h 30 à 2 h du matin

*A nous de faire vivre
ce point multiservice !*

Les habitants de Landrais sauront, nous en sommes sûrs, faire vivre ce commerce local qui leur propose de multiples services de proximité, disponibles en livraison à domicile - pizzas, pâtisseries et snacking frais, journaux, dépôt de pain, gaz, épicerie, café-bar-tabac..., avec, en prime, la convivialité retrouvée !



LE CAFE BAR

avec le **café Freddy** à 1,30 € et trois variétés de bon thé «Damman», les viennoiseries fraîches fournies chaque matin par la boulangerie du Thou...

Les journaux, le café charentais, le grand écran pour les événements sportifs et un point wifi gratuit disponible pour vous et votre ordinateur ou votre tablette...

Le mardi, jour de fermeture, les journaux sont disponibles à l'agence postale.

L'EPICERIE

avec des produits frais toute l'année, des surgelés, des glaces en été... en plus des indispensables produits de bases, tant alimentaires que d'entretien...

LE DEPOT DE PAIN

et de viennoiseries est assuré par la boulangerie du Thou (de Ciré le mercredi). Plusieurs variétés de pains sont proposées, mais si votre préféré ne figure pas dans ce choix, il vous est bien sûr possible de le commander la veille pour le lendemain.



LES PIZZAS FAITES MAISON

sur commande 1 h avant, un choix d'une dizaine de pizzas (28 cm) vous est proposé au prix unique de 7 €.

La pâte est fournie par la boulangerie du Thou.

Carte fidélité : 1 pizza offerte pour 10 achetées

CHEZ SEB !
BAR - TABAC - EPICERIE
A Restaurateur - Pâtisserie - Pizzas

LE RESTO

Pizzas (28cm) 7€ Prix unique

- Margarita
tomate, olives, fromage
- Reine
tomate, épaule, champignons, olives, fromage
- San lorenzo
tomate, épaule, lardons, champignons, olives, fromage
- 4 fromages
tomate, roquefort, chèvre, comté, emmental
- Savoyarde
tomate, lardons, champignons, raclette, fromage
- Bolognaise
tomate, viande hachée, oeuf, fromage
- Atlantique
crème, fruits de mer, fromage
- Saumon
crème, saumon, fromage
- Espagnol
tomate, chorizo, olives, fromage
- Martinique
crème, poulet, ananas, fromage, curry

Pizzas Dessert 7€ Prix unique

- Banana
nutella, banane
- Tropicale
crème pâtissière vanille, ananas
- Abricotière
crème pâtissière vanille, abricot
- Belle Hélène
crème pâtissière chocolat, poire

Salades 7€ Prix unique

- Mixt
salade, mais, tomates, oeuf, gruyère, olives
- Chèvre chaud
salade, chèvre chaud toasté, crème
- Atlantique
salade, surimi, fruits de mer, olives

P'tits en-cas maison 3,50 € Prix unique

- Croque-monsieur
fromage, jambon, bechamelle
- Casse-croûte du jour

LES PÂTISSERIES FRAICHES

Elles sont confectionnées par Fabrice, le chef pâtissier. Sur commande du matin ou 2/3 jours avant selon le type de dessert : bûches, Forêt noire, galettes charentaises, tartes, éclairs...



INFOS & COMMANDES

05 46 27 86 46

brufaseb@hotmail.fr

06 09 56 54 55

06 81 27 41 37



Noël de la commune

Le Père Noël en visite pour les plus petits (avec distribution de friandises)



et «Boum» pour nos plus grands





Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Votre association toujours en mouvement... pour vos enfants !

la rentrée est maintenant bien loin et les équipes du Thou et de Landrais se sont adaptées aux mouvements de population :

Le Thou

L'augmentation du nombre d'enfants dès septembre a demandé des aménagements : recrutement d'Antoine (animateur) pour le périscolaire et le mercredi sur cette année scolaire + les familles de Fondouce qui doivent désormais utiliser uniquement l'accueil périscolaire de Landrais

Landrais

De 6 à 10 enfants sont accueillis sur le périscolaire par Martine et Bénédicte.

Lors des vacances de la Toussaint, les enfants ont pu vous fabriquer de **délicieuses confitures**, hum parents gourmands !



Les mercredis au Thou

L'accueil de loisirs du mercredi est dynamique et permet aux enfants de s'épanouir autour d'activités renouvelées et encadrées par Annabelle et son équipe. Néanmoins attention à vos inscriptions : dans la mesure de vos possibilités, éviter de bloquer des dates car l'annulation (tardive ou de dernière minute) empêche certains enfants de pouvoir être accueillis.

Prochaines vacances

Après les 2 jours de Noël (les 2 et 3/01/14) VLTL vous proposera d'accueillir vos enfants pour les périodes.

Des vacances d'**hiver** : du lundi 24 février au vendredi 7 mars 2014

Des vacances de **printemps** : du mardi 22 avril au vendredi 2 mai 2014.

Les feuilles d'inscription vous seront proposés en amont.

La réforme scolaire et les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives)

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, la réforme des rythmes scolaires prévoit des modifications pour la rentrée de septembre 2014 avec l'école le mercredi matin et la mise en place de TAP l'après-midi.

Des concertations ont lieu entre les mairies, les équipes enseignantes, les parents d'élèves et VLTL pour que cette mise en place soit possible.

Un **questionnaire** vous sera distribué en début d'année 2014 pour nous permettre d'adapter au mieux de nouvelles offres de services pour le mercredi : nous comptons sur vos réponses pour nous aider... Merci d'avance.

Assemblée Générale

Même si c'est encore loin... le printemps sera l'occasion de se retrouver pour l'assemblée générale qui concerne toutes les familles adhérentes.

C'est l'occasion de comprendre les services proposés et de vous en saisir...

En restant à votre disposition
Sylvie Guillemain

Contacts :

Directrices : **Martine DESRAY** à Landrais

Nathalie FOIREAU, **Christine DESFOUGÈRES** ou **Annabelle PENIN** - Salle du Thou - 05 46 35 12 24

Présidente de l'association VLTL : **Sylvie Guillemain-Girard** - 06 88 61 24 92 et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)

**Vacances Loisirs
Le Thou-Landrais**

Accueil d'enfants de 3 à 12 ans

Accueil
périscolaire

Accueil
de loisirs

Péri-
accueil

Séjours
à thème

Vacances Loisirs Le Thou-Landrais
 15 rue du champ de foire - 17290 Le Thou
 Tél : 05-46-35-12-24 - mail : vlthl@hotmail.fr
 Association affiliée à la Fédération Familiales Rurales

Rappel

Nous vous rappelons que pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL) il faut :

- 1) Retirer 1 dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (au Thou ou à Landrais)
- 2) Déposer le dossier complet + régler la carte adhésion annuelle
- 3) Réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire : pour les mercredis, inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires, affichage dates et feuilles inscription avant chaque période.

VLTL est une structure associative qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus près son fonctionnement pour répondre à vos demandes et besoins.

La Grouée du Père François



Spectacle charentais 2014 : les répétitions se poursuivent comme il faut, la troupe sera prête à temps pour :

Salle des fêtes du Thou
Samedi 8 février à 20 h 30
Dimanche 9 février à 14 h
Salle des fêtes de Landrais
Samedi 15 février à 20 h 30
Dimanche 16 février à 14 h
Vendredi 21 février à 20 h 30
Samedi 22 février à 20 h 30

A la r'voyure

Informations et réservations :
François CAILLON - 0546277381
Marcel MAZEAU - 0546433947



La Landraisienne

La Landraisienne souhaite à tous une année de joie, de bonheur et de prospérité.

la Landraisienne tiendra son **Assemblée générale** annuelle **Lundi 3 février** à 20 h 30, salle des associations.

Si vous souhaitez nous prêter main-forte dans l'organisation de l'une ou l'autre de nos manifestations (Chasse aux œufs de Pâques, vide-greniers, 14 juillet, Balade des sorcières), n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Car nous devons bien vous l'avouer : nous ne savons toujours pas organiser de manifestation sans l'implication de bénévoles !

La désormais traditionnelle **Balade des Sorcières** d'Halloween a de nouveau sillonné les chemins de Landrais le 31 octobre dernier. Cette année, elle a rassemblé 270 petits et grands, avec une météo une fois encore très clémente. Un plein chaudron

Douni Paalga



L'association Douni Paalga (Nouveau Monde) remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont participé au **repas solidaire** du 30 novembre dernier à la salle des fêtes de Landrais, que ce soit par leur simple présence, le prêt de la salle et de matériel, celles qui ont mis «la main à la pâte» pour confectionner les gâteaux du dessert, les différents dons, sans oublier nos amis musiciens Luc Diabira et Melen Maitre qui ont gracieusement apporté les sonorités africaines et leur bonne humeur !

Les bénéficiaires de cette soirée vont donner un bon coup de pouce à nos actions au **Burkina Faso** : le parrainage des élèves en primaire et la mise en place d'un jardin maraîcher pour assurer les repas des enfants de l'école.

Durant les vacances de la fin d'année 2013, deux membres de l'association se sont rendus sur place, au Burkina Faso pour assurer le suivi de nos projets et resserrer les liens d'amitié qui nous lient avec nos partenaires africains (nous précisons que chaque membre de l'association finance personnellement son voyage et que toute somme récoltée en France est intégralement investie dans les actions sur le terrain).

**Meilleurs vœux et rendez-vous en 2014
pour une autre manifestation !**

7, rue des Minimes - Landrais
<http://douni-paalga.asso-web.com>



de félicitations et de remerciements à Sissi, notre sorcière-décoratrice en chef !

Cette animation est malheureusement victime de son succès : nous avons chaque année davantage de demandes de participation, mais nous sommes obligés de refuser du monde faute d'un nombre suffisant de bénévoles pour en assurer la préparation et la tenue des stands.

Amicale de Landrais

Tout d'abord, je remercie mes camarades de l'Amicale de Landrais de m'avoir élu président et ceux qui m'encouragent et me soutiennent.
 Pour nos activités, nous nous retrouvons tous les mercredis dans la salle des associations à partir de 18 h pour répéter notre nouveau spectacle 2014, qui sera sur le thème de la fête. (le titre est encore à définir).
 Les dates du Cabaret 2014 seront le **samedi 29 Mars** en soirée, **dimanche 30 Mars** après-midi, **vendredi 4 et samedi 5 Avril** en soirée.
 Venez nombreux, vous passerez une excellente soirée.
 L'Amicale de Landrais vous souhaite une très bonne année 2014.

Christophe CHANTREAU, président



Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes

3, 2, 1... Bonne Année 2014 !

Encore une année achevée où nous avons bien profité ! En effet, voici le résumé de quelques actions du pôle jeunesse Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes pour l'année 2013 : séjour neige, sortie famille à Planète Sauvage, mini-séjour motocross, mini-séjour famille à Paris/Versailles, participation au Raid aventure des bords de mer (d'ailleurs nous sommes fier de rappeler que les jeunes de PAPJ ont fini 1^{er} catégorie junior !), mini-séjour cet été à La Palmyre, séjour « sensation » en Dordogne, participation aux soirées prévention en discothèque (vacances de la Toussaint et Pâques), concours au projet push car (construction, déco, plus participation à la course), réalisation d'un court métrage « Massacre à la petite cuillère », organisation d'événements et de grands jeux types : Pékin Express, Koh-Lanta, Las Vegas (60 jeunes présents)...

Perspectives de projets pour 2014

Dès février, un groupe de 8 jeunes partira direction les pistes de ski pour une semaine (du 24 février au 1^{er} mars). C'est au cœur de Val Louron que les jeunes de PAPJ et du Centre d'Action Communal de Surgères profiteront des lieux, pour skier. Ils iront également s'éclater sur du Air Board (luge gonflage sur laquelle on descend les pistes), sur une patinoire, puis dégusteront les produits du terroir...



Depuis septembre également, 17 jeunes de 13 ans et plus se réunissent pour monter un projet Espagne. En effet, cet été, un groupe de jeunes partira direction Barcelone, pour s'éclater au sein du parc Port Aventura et partir à la découverte de la Sagrada familia, du parc Güell...

Pour les plus jeunes de l'association (les moins de 13 ans), un mini-séjour « découverte du milieu marin » est en train de se mettre en place.

En 2014, le secteur jeune renouvellera sa participation au Raid Aventure des Bords de Mer et aux soirées prévention en discothèque.

NOUVEAU : dès janvier, PAPJ proposera aux jeunes de participer au concours Prix Jeunesse pour l'Egalité. Le support sera sous forme de sketches de théâtre, d'une chorégraphie de danse ou d'une vidéo.



Alors, si toi aussi, tu as entre 11 ans (ou que tu es dans l'année de tes 11 ans) et 17 ans, rejoins nous dès janvier, pour venir t'éclater !





Les Petites Mains de Landrais



1- C'est quoi ?

Une association landraisienne

2- Qui fait quoi ?

De la couture, de la broderie, du patchwork...

3- Quand ?

Le mardi de 14 h à 17 h

4- Où ?

Dans la salle des associations

5- Pour qui ?

Pour ceux et celles qui ont envie de coudre ou d'apprendre à coudre dans une ambiance détendue et chaleureuse (café, thé et biscuits de rigueur à chaque séance).

L'adhésion est de 10 € par an et possibilité pour ceux et celles qui ne savent pas coudre ou n'ont pas le temps, de faire coudre leurs ourlets, fermetures Eclair... par les Petites Mains pour une modique somme.

Nous avons participé au **marché de Noël au Thou** le 8 décembre 2013. Les chapeaux et casquettes confectionnés à cette occasion ont eu beaucoup de succès. Des commandes ont même été prises.



Les **housses pour la 4 L** de l'association «Les Visages Pa'Le du Désert» qui participe au 4 L Trophy de février 2014 ont été faites par Gaby. Léaline (nom donné à la voiture) a fière allure et est prête à partir !

Le **dimanche 18 mai 2014** de 10 h à 18 h, ce sera notre **9^e Expo Vente**, dans la salle des fêtes de Landrais (couture, broderie, bijoux, émaux, cuir, bois, cartes, boîtes, peintures, photos...).

Si vous êtes intéressés pour exposer vos créations artisanales, renseignements au 05 46 27 73 80 (Gaby Chaigneaud) ou à l'adresse mail : jocelyne.chavatte@orange.fr

Groupe French'anglais



A toutes et tous, nous présentons nos vœux les meilleurs. 2014 : nouvelle année, nouvelles idées !



Nos réunions auront toujours lieu les **jeudis après-midi**, mais nous nous déplacerons aux domiciles des uns et des autres. La personne qui nous recevra décidera du thème de la conversation... Chez Sissi, ce sera une journée cuisine « of course » et nous ferons une « pièce montée ».

Nos amis **Gladys et Georges Carter** sont repartis définitivement en Angleterre. Un très bon repas nous a réunis pour l'occasion, et nos amis anglais ne connaissant pas la « pièce montée » et désirant l'apprendre, le thème était tout trouvé.

Dans nos projets 2014, bien sûr, leur rendre visite ! Espérons cependant qu'ils achètent un hôtel : le groupe entier garde d'eux un précieux souvenir et les revoir serait pour tous un véritable bonheur !

A bientôt Gladys, à bientôt Georges !

Aunis Escrime



Après 12 années de bons et loyaux services le « Cercle Escrime Plaine Aunis » disparaît pour faire place à « **AUNIS ESCRIME** » !

Un grand merci au président de la CdC Plaine d'Aunis, Christian BRUNIER, et aux maires d'Aigrefeuille, Bernard FOUCHARD, et de Saint-Christophe, J.-C. AUDOUIN, pour avoir accepté d'aider au développement de ce sport en milieu rural.

Avec la mise en place de la nouvelle CdC AUNIS SUD au 1^{er} janvier 2014, le président Nicolas PIAUD a souhaité se donner les moyens d'un club communautaire ouvert aux 27 communes des secteurs d'Aigrefeuille et de Surgères.

Désormais, AUNIS ESCRIME propose à tous les habitants de ces communes des découvertes, initiations et perfectionnement d'escrime traditionnelle dans le Gymnase du Collège André DULIN à Aigrefeuille, tous les lundis soirs à partir de 18 h 30 et le mercredi salle polyvalente de Saint-Christophe à partir de 14 h.

Nous sommes à même de pouvoir intervenir dans les écoles primaires présentes dans ce nouveau découpage.

Soyez nombreux à pratiquer l'escrime dans un club, c'est mieux !
Visitez notre site : www.aunisescrime.fr

Président : Nicolas PIAUD - 05 46 35 53 93

Maître d'armes : Sébastien COSQUER - 06 89 56 65 25

Quelle équipe pour mener à bien ce projet ?

De gauche à droite, devant :
 Robert BABAUD, trésorier,
 Benjamin VINCENT, animateur,
 Nicolas PIAUD, président,
 Fabienne LABORDERIE, secrétaire

De gauche à droite, derrière :
 Zoran MIKLEUSEVIC, communication,
 Sébastien COSQUER, maître d'armes,
 Bertrand DOUNIES, vice-président



Vie de l'église de Landrais

Le ton a été donné tout au long de l'année 2013... partage... fraternité... dimanches en familles, collecte de jouets, temps festifs autour de la crèche et de la préparation des petits sablés à partager...

Grand merci à toutes les personnes qui participent de différentes façons.

Pour l'année nouvelle, continuons sur la lancée : souhaitons-nous une année pleine de saveur, riche de moments chaleureux, de convivialité, de rencontres et d'échanges.

Pour toute information, contacter les personnes relais*, consulter l'affichage à l'église, le petit journal mensuel et le blog de la paroisse :

<http://paroissesurgeres.eklablog.com>



Et pour terminer... deux petits mots...
 « Deux petits mots pleins de tendresse
 Deux petits mots pleins de promesses
 Qui deviennent nôtres, aujourd'hui
 Pour nos parents et nos amis.

Et qui s'en vont remplis d'entrain
 Traçant la route vers demain.
 Et rien n'arrête leur voyage
 Pour porter à tous leur message :
BONNE ANNEE ! »

*l'équipe relais
 à votre écoute
 et à votre service*

Pour tous renseignements :

• Maison paroissiale à Surgères :
 43, rue Audry-de-Puyravault
05 46 07 01 77

• Personnes relais* de Landrais :
 Liliane Aymond **05 46 27 73 47**
 Lilianne Guittonneau **05 46 27 74 38**
 Martine Desray **05 46 27 76 33**
 Bénédicte Mitaranga **06 12 27 84 96**

* Les personnes «relais» sont des personnes au service de l'information et de la communication entre les habitants et la paroisse : elles sont à l'écoute de ce qui se vit dans la commune ; elles ont à proposer, à communiquer les services de l'Eglise.

L'association des Bambins d'Aunis basée à Forges proposent différents services aux familles. A l'esprit parental, elle adapte ses modes d'accueil selon les besoins des parents et toujours en préservant le rythme des enfants.

Enfants de 3 mois à 3 ans

Multi accueil

C'est une crèche qui peut accueillir jusqu'à 22 enfants avec une possibilité d'accueil d'enfant porteur d'handicap. Les repas préparés sur place sont essentiellement biologiques, les produits qui les composent sont frais et locaux.

Services itinérants

- Accueils Enfants Parents Professionnels : lieux de rencontre et de loisirs pour les tout-petits accompagnés de leur maman, papa, mamy, papy ou nounou. Ces ateliers qui privilégient les échanges entre l'enfant les parents et les professionnelles contribuent à enrichir l'expérience de chacun dans sa vie, mais aussi dans sa relation avec l'enfant. Gratuit, sauf adhésion annuelle !

A Landrais, un lundi sur 2 : salle des associations
Mais aussi à Chambon, Aigrefeuille, Thairé, et plus loin La Jarrie et Vérines

- Une halte-garderie itinérante : besoin d'un peu de temps ou d'un mode de garde à temps partiel ? La Halte-Garderie propose un accueil à la journée ou à la

demi-journée permettant à votre enfant de se socialiser en douceur. Des activités d'éveil sont mises en place par des professionnelles de la petite enfance. Proposée au Thou, à Aigrefeuille et plus loin à Clavette et Saint-Christophe.

Enfants scolarisés de 3 ans à 11 ans

Accueil de Loisirs sans Hébergement

Mercredis et vacances, à l'école de Forges. Petits et grands se rencontrent autour de différentes activités encadrées par des professionnelles de l'animation : bibliothèque, jeux de société, activités créatives, jeux collectifs ou individuels, à l'intérieur ou à l'extérieur : autant d'activités choisies par les enfants en leur laissant des temps de jeux où ils pourront agir librement. Des séjours hiver ou été sont également proposés.

Tous les services des Bambins sont accessibles aux familles de Landrais quels que soient les lieux d'interventions.

Tous nos différents types d'accueils sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés et sont agréés par la PMI et la DDCS.

Soutenue par les communes d'accueil, la CdC Aunis Sud, le SIVOM de la Plaine d'Aunis ainsi que la CAF et la MSA.

Accessibles à tous, les tarifs sont en fonction des revenus et du nombre d'enfant dans la famille.

Pour toute information complémentaire :
05 46 35 58 23 - bambinsdaunis@wanadoo.fr

AIDER 17

AIDER 17, Association du Groupe MSA, intervient depuis près de 20 ans auprès de vos administrés et sur tout le Département de la Charente-Maritime. Notre association propose un service de livraison de repas à domicile.

Nous garantissons :

- une livraison de repas froids afin de respecter les règles de sécurité, de fraîcheur et de qualité
- le choix des menus
- des repas de qualité et adaptés aux besoins (régimes alimentaires éventuels) établis par une diététicienne
- un service assuré pour une consommation tous les jours de la semaine.
- des prestations adaptées aux demandes, régulières ou occasionnelles

Aider 17 c'est aussi un service d'aide à domicile. Nous effectuons pour le compte de nos clients :

- des travaux ménagers (ménage, repassage)
- des petits travaux de jardinage

Nous permettons aussi à nos aînés de bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement pour effectuer les actes quotidiens de la vie courante.



Services à domicile
sur tout le département de la Charente-Maritime

Livraison de repas à domicile

- Choix de menus
- Alimentation saine et équilibrée
- Repas personnalisés (en cas de régimes alimentaires)

Avantage fiscal de 50%*

05 46 97 50 88 - www.aider17.com
ou dans votre agence Groupe MSA (Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saintes, St Jean d'Angély)

*pour le portage de repas : applicable uniquement sur la livraison

Mais aussi...
Repassage, Jardinage, Ménage, Assistance & accompagnement

ST SERVICES à la personne
Mutualia

RÉSAUNIS SANTÉ SOCIAL



RÉSAUNIS Santé Social : Un réseau dédié aux personnes âgées, aux retraités et à leur famille

RÉSAUNIS Santé Social est une association loi 1901, qui a pour objectif d'organiser, de promouvoir, de mettre en œuvre et de gérer, sur le Pays d'Aunis, **un ensemble de dispositifs favorisant, au maximum, le maintien à domicile des personnes âgées**. L'association initie et participe à l'organisation de différents événements : Semaine Bleue en Pays d'Aunis, projet d'expositions itinérantes au sein des EHPAD, création d'un Guide Pratique à destination des Retraités et des Personnes Agées du Pays d'Aunis....

RÉSAUNIS Santé Social propose deux services :

- Le **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)** est chargé d'informer et d'orienter dans le cadre d'un projet d'accompagnement pour la personne âgée et joue un rôle de conseil et d'aide à la décision. Il s'agit d'un **guichet d'accueil de proximité, d'informations, de conseils et d'orientation** destiné aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage. Il rassemble toutes les informations concernant :

- la santé
- les services d'aide à domicile
- les aides financières
- les structures d'hébergement
- les aides techniques
- l'habitat
- la protection juridique
- les loisirs
- le bien-être...

- Le **Réseau Gérontologique** qui organise et coordonne avec le médecin traitant des soins personnalisés afin de **favoriser le maintien à domicile** et/ou **d'organiser le retour d'hospitalisation** dans les meilleures conditions. Il permet une prise en charge globale en association avec tous les professionnels du champ sanitaire et social. Il s'agit d'un dispositif destiné en priorité aux personnes de plus de 75 ans vivant ou souhaitant rester à domicile et pour toutes personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Un **accompagnement** et une **écoute** aux personnes âgées ainsi qu'à leurs aidants sont proposés par la psychologue du Réseau.

Depuis 2013, le **Réseau Gérontologique s'étend sur 11 communes du territoire Nord La Rochelle** : Esnandes, Marsilly, Nieul s/Mer, l'Houmeau, Lagord, Puilboreau, St Xandre, Dompierre s/Mer, Ste Soulle, Périgny et St Rogatien.



Ces deux services sont entièrement **GRATUITS**.

8 impasse Valpastour 17220 ST MEDARD D'AUNIS
CLIC 05 46 09 73 91
Réseau Gérontologique 05 46 09 73 08
 Fax 05 46 67 54 43
 Mail : resaunissantesocial@orange.fr

L'accueil téléphonique est assuré
 du lundi au vendredi
 de 9h à 17h.

www.resaunis.com

Rubrique
PORTRAIT

Les podiums de Bertille

Un grand bravo à **Bertille Gegaden** qui a remporté haut la main le **Cross académique**, le 18 décembre dernier, devant 167 concurrentes ! Elle avait également remporté dans les semaines précédentes le **Cross départemental UNSS** à Aytré, ainsi que le **Cross de Saintes**.



Pays Rochefortais - Surgères **18a**

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Elle ramène de l'or

Bertille Gegaden accumule les performances. À Poitiers, mercredi 18 décembre, sans avoir jamais été menacée par ses 167 concurrentes, la benjamine, élève au collège André-Dulin d'Aigrefeuille, a brillamment remporté le cross académique.

Une belle victoire sur un parcours de 2 200 mètres, qui fait de cette sportive aigrefeuilleuse la meilleure coureuse sur ce type d'épreuve au niveau de l'académie de Poitiers.

Record battu

La jeune membre de l'Union Sportive Aigrefeuille Athlétisme finit donc en beauté l'année 2013, après avoir, les semaines précédentes, remporté le cross départemental UNSS (Union nationale du sport scolaire) qui était organisé à Aytré.

Mais elle a également gagné facilement le cross de Saintes ou encore le cross de Surgères en 17 minutes et seize secondes.

Une fille une championne !



De l'or académique pour la jeune Bertille Gegaden, au centre. M.B.

Nous lui souhaitons une année 2014 aussi riche en victoires !

Vous souhaitez partager vos recettes, vos trucs, vos astuces... ? Une boîte à idées vous attend en mairie.



Rubrique
CUISINE

Flan au saumon et à la bisque de homard

Ingrédients :

- 5 biscottes
- du lait
- 400 g de saumon frais
- 150 à 200 g de saumon fumé
- 10 cl de crème fleurette
- 6 œufs
- persil, sel, poivre
- noix de muscade
- 1/2 boîte de bisque de homard

Pour la sauce :

- 1/2 boîte de bisque de homard
- 10 cl de crème fraîche
- un peu de lait

Flan au saumon :

Préchauffer le four à 180°C (th 6). Dans un saladier, écraser les biscottes dans le lait. Ajouter le saumon (frais et fumé) en petits morceaux et mélanger. Ajouter la crème, les œufs, le persil et la demi-boîte de bisque de homard.

Saler, poivrer et râper de la muscade. Bien mélanger. Beurrer un moule à cake et y verser la préparation. Cuire environ 30 min (vérifier la cuisson avec une lame de couteau).



Sauce :

Dans une petite casserole, chauffer le reste de bisque avec la crème fraîche et le lait en mélangeant au fouet.

Servir le flan de saumon froid, accompagné de la sauce chaude.

Bon appétit !

LANDRAIS Pratique

Agence postale

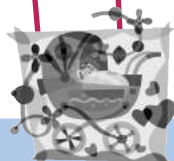
05 46 27 73 25
Du lundi au vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

Bibliothèque

Mercredi 10 h - 11 h 30
et 16 h - 17 h 30
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36
Ecole primaire 05 46 35 73 76
Cantine scolaire 05 46 35 02 10
Accueil périscolaire Le Thou 05 46 35 12 24
Accueil périscolaire Landrais 05 46 42 19 94



Assistantes Maternelles

AUJARD Nathalie 7, rue des Ouchettes 05 46 41 51 48
BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devise 05 46 42 01 13
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi 06 70 15 63 80
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59
POTON Reine Marie 3, rue de la Devise 05 46 34 62 60
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69
TARDY Nadège 17, rue de la Devise 06 16 96 90 93

Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38
Amicale de Landrais Christophe Chantreau
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47
Amis de la bibliothèque Jocelyne Chavatte 05 46 27 78 42
Association des parents d'élèves Catherine Legros 05 46 35 18 80
Bien Vivre à Landrais Jacques Guichard 05 46 27 74 08
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45
La ferme du P'tit Breuil Christelle Jouselin 06 50 25 72 37
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81
Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20
Vacances Loisirs Le Thou Landrais M. Desray,
N. Foireau, C. Desfougères, A. Penin 05 46 35 12 24

Infirmiers/ Infirmières

Aigrefeuille

Chabirond Laurence 05 46 35 03 03
Francisco Véronique 05 46 35 03 03
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25
Péraud Laurent 05 46 35 03 03
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53

Ciré d'Aunis

Vadi Patrick - Guéry Marie-Christine
Vibet Karine 05 46 55 36 14

Le Thou

Peinturaud Sylvaine - Vaesken
M.-Manuelle 06 26 77 11 01

St-Germain de Marencennes

Ballanger Laurence 05 46 68 81 90
Saunier Christine 05 46 68 81 90



**Urgences
médicales :**
composez le **15**
ou contactez
la gendarmerie
d'Aigrefeuille pour
connaître la liste
des médecins et des
pharmacies de garde

Commerces

AUX DELICES DE LANDRAIS - Vente de produits régionaux - ZI de la Pointe - 05 46 27 74 14
CHEZ SEB - Epicerie, snack, bar, tabac
3, place de la Mairie - 05 46 27 86 46
COMPLEXE PROSPER - LE MAMBO - Discothèque
ZI de la Pointe - 05 46 27 82 67
LE BATEAU LAVOIR - Restaurant, conserverie artisanale - 13, rue du Logis - 05 46 27 74 76

Artisans

ANTOS Michel - Zinguerie, cloisons sèches, carrelage - 26, rue du Breuil Saint-Jean
05 46 55 01 99 - 06 16 06 45 47
BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)
7, rue des Minimes St-Gilles - 05 46 27 72 45
DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44
GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules, restauration et entretien véhicules anciens - 1 ter, rue des Deux-Moulins
05 46 27 75 55
ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, assainissement, tout-à-l'égout, piscines, location de pelle - Les Egaux
05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08
SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis et Rochefortais - 07 60 80 11 07

Entreprises

AUX DELICES DE LANDRAIS - Conserverie artisanale, produits régionaux - 05 46 27 74 14
BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons, peintres et plâtriers
Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23
CHARRON Jean-Paul - Travaux agricoles
2, rue des Acacias Fondouce - 05 46 35 63 90
DAURIS Johann - Eco Social : réalisation fiches de paie (particuliers et professionnels)
Information droit social - Secrétariat
06 64 80 54 72 - eurlecosocial@yahoo.fr
MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles
05 46 27 79 63
MOINARD Philippe - Travaux agricoles
06 14 18 27 71
SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Néoce agricole
05 46 27 77 93

Artistes

NIORD Lucette et Philippe - Artistes peintres, galerie, atelier - Rue du Breuil Saint-Jean
05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS - 1, imp. de l'Aubépine
Les Egaux - 09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75
www.auboisdestilleuls.fr
BRAYBOOK Suzanne - La Métairie de Monlieu
05 46 07 65 84
CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81
JOLLET Boris et Valérie - Rue du Breuil St-Jean
05 46 51 18 68